



Soutien pour l'évaluation des risques SPS dans le secteur de l'exportation des mangues au Mali

L'objectif général de ce projet était d'améliorer l'accès des mangues maliennes aux marchés internationaux en renforçant l'infrastructure nationale d'application des prescriptions SPS.

Un compte rendu des résultats du projet peut être consulté [ici](#).

STDF/PG/283

Status

Completed

Start Date

15/05/2010

End Date

15/11/2012

Project Value (US\$)

\$528,021

STDF Contribution (US\$)

\$474,208

Beneficiaries

Mali

Implementing Entities

Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ANSSA), Mali

Partners

World Bank Group

Background

La production annuelle de mangues au Mali est estimée à 200 000 tonnes. La mangue est aussi le produit malien le plus exporté et le tiers des exportations est destiné aux marchés européens. Malgré ce haut potentiel, le secteur des exportations de mangues au Mali a rencontré de nombreuses difficultés pour se conformer aux prescriptions nécessaires dans les domaines de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de la qualité. Étant donné que le pays dépend fortement de la production agricole en termes de revenus, il s'est récemment concentré sur l'amélioration des capacités SPS dans la production de fruits et légumes. Afin de renforcer l'accès aux marchés régionaux et internationaux, il est essentiel de favoriser le respect des prescriptions SPS.

Results

Amélioration du cadre réglementaire régissant le domaine SPS

Différentes parties prenantes ont été réunies à l'occasion de séances de travail technique dans le but d'analyser les textes législatifs et les normes relatives au secteur de la mangue. À la suite de ces séances, les normes et réglementations nationales ont été harmonisées avec les normes internationales. Ce processus comprenait également l'harmonisation des procédures et des critères d'évaluation de la conformité des mangues et des règles d'attribution de la marque de conformité communautaire avec les normes de l'UEMOA.

Mise en place d'un système de traçabilité national pour les mangues

La réalisation d'un inventaire a permis de former un système national de traçabilité à la suite d'un recensement complet des vergers de manguiers à Sikasso et à Bougouni. Au total, 300 fermes et 20 centres de conditionnement ont introduit le système de traçabilité grâce à des formations techniques au cours desquelles des kits illustratifs sur la traçabilité ont été utilisés.

Renforcement des connaissances et des capacités SPS dans la chaîne de valeur de la mangue

Les principales parties prenantes de la chaîne de valeur de la mangue ont renforcé leurs capacités SPS. Au total, 107 acteurs du secteur de la production de mangues ont reçu des formations sur les Accords de l'OMC relatifs aux obstacles techniques au commerce (OTC) et aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS). L'infrastructure nationale de contrôle des risques sanitaires a été renforcée par le biais de la formation de 27 fonctionnaires de la Direction nationale de l'agriculture (DNA) sur l'analyse des risques. Vingt inspecteurs phytosanitaires ont aussi été formés sur le contrôle de la conformité des exportations et des importations de mangues.

Recommendations

Poursuivre l'amélioration du cadre réglementaire

Afin de soutenir les résultats du projet, il est essentiel que les fonctionnaires gouvernementaux adoptent les législations nécessaires en conformité avec les dispositions régionales et internationales et qu'ils complètent, de cette manière, le cadre réglementaire SPS. Ils devraient aussi assurer l'application de la législation en prévoyant des mesures d'application concrètes pour les structures de contrôle technique.

Étendre le champ d'application du projet

Il conviendrait de définir plus en détail les priorités relatives au contrôle des risques phytosanitaires afin de répondre aux attentes des acteurs du secteur de la mangue (par exemple un programme de recherche ou le développement de la lutte contre le chancre bactérien, la mouche des fruits et les termites). Les fonctionnaires gouvernementaux devraient assurer la formation des auditeurs accrédités chargés de la certification des vergers, des centres de conditionnement et des unités de transformation.

L'association professionnelle du secteur de la mangue devrait mettre en place une stratégie de traitement phytosanitaire des vergers en adoptant un calendrier de traitement global et en utilisant des produits autorisés. En ce qui concerne ce traitement phytosanitaire, il est aussi recommandé d'étendre les efforts de renforcement des capacités dans le secteur de la mangue à différentes parties prenantes, y compris des producteurs, structures étatiques et instituts de recherche.